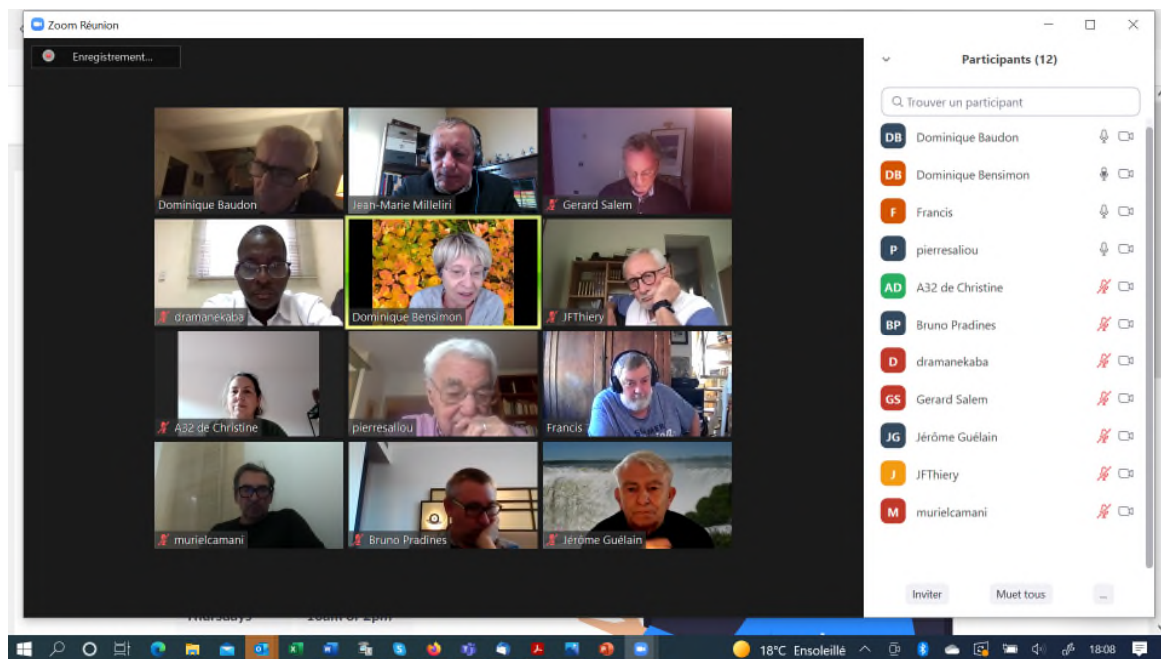


ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DU PHARO CEUX DU PHARO



RAPPORT D'ACTIVITÉ EXERCICE 2020-2021

Grande première : notre assemblée générale s'est déroulée en distanciel, grâce au logiciel Zoom@ conduit de main de maître par Jean-Marie Milleliri notre vice-président. Les échanges, chaleureux, ont duré près de deux heures et nous en reproduisons ici l'essentiel.



L'assemblée générale annuelle de l'association « Ceux du Pharo » s'est tenue le jeudi 14 octobre 2021 en visio-conférence.

La secrétaire générale Dominique Charmot informe l'assemblée que parmi les 147 membres actifs à jour de leur cotisation, douze sont présents par visio-conférence, dont les cinq membres du Bureau, et 42 membres sont représentés. Le quorum est donc atteint (36,7%). À noter que deux autres membres de Ceux du Pharo rejoindront la visio-conférence durant le cours de l'AG, avant les votes.

Le vice-président Jean-Marie Milleliri déclare la séance ouverte et passe la parole au président Francis Louis.

RAPPORT MORAL (Francis Louis, président)

Chers amis,

Il ne vous aura pas échappé que l'année écoulée a été très particulière et il nous a fallu nous y adapter.

C'est ainsi que sur le plan mémoriel, le pilier fondamental de notre association, nous n'avons pu qu'envoyer une gerbe de fleurs sur la tombe de notre grand ancien le professeur Guy Charmot et nous n'avons pas pu nous recueillir comme chaque année sur celle du docteur Jamot à Saint-Sulpice-les-champs.

Cela n'est bien entendu pas de notre fait et je puis d'ores et déjà vous annoncer que nous préparons de grandes manifestations pour 2022 autour de nos anciens Charmot, Jamot et Gilbert Raffier.

Pour les mêmes raisons, notre participation aux congrès, colloques et expositions a été des plus réduites. Nous n'avons en fait participé qu'à la journée des anciens à l'ESA Lyon-Bron en juin 2021. Pour nous, ça a été une très belle expérience, même si nous n'étions que trois à avoir fait le déplacement. Nos jeunes successeurs sont sympathiques, dynamiques et – ce qui ne gâche rien - admiratifs de nos carrières passées. Nous avons l'âge de leurs grands-parents et nous avons à satiété raconté « nos guerres », comme nos grands-parents l'avaient fait pour nous, et ça n'était finalement pas si désagréable. D'ailleurs, nous y retournerons dès que possible.

Une conférence-exposition à Yaoundé sur Jamot et la lutte contre la trypanosomiase dans les années 1920 a été reportée à 2022. Nous gardons l'espoir qu'elle aura bien lieu.

Enfin, nous avons participé aux XXVIèmes Actualités du Pharo du 6 au 8 octobre, grâce à nos amis du GISPE qui nous accueillent toujours très amicalement. Cette manifestation est très importante pour nous car elle nous permet de rencontrer nombre de nos adhérents et de maintenir ainsi un lien très fort entre nous.

En ces temps de limitation des déplacements et des contacts entre les personnes, notre activité principale s'est portée sur l'édition, qui suppose que nous ne nous déplaçons pas excessivement. Nous avons bien entendu poursuivi la publication de notre bulletin mensuel, qui est le reflet fidèle de l'activité du Bureau mais aussi des adhérents, en France et outre-mer. Et je puis vous annoncer que nous sortirons le numéro 100 le mois prochain. On nous aurait dit cela quand nous avons publié le premier numéro, nous ne l'aurions jamais cru !

Et, depuis le n°50, un supplément mensuel est ajouté, sur des sujets très variés, sans lien avec le bulletin ni l'association. L'idée princeps est de proposer aux lecteurs un petit dossier sur un sujet qui pourrait éventuellement les intéresser. Je dois dire que les réactions nous incitent à poursuivre l'expérience : il n'est pas rare qu'un adhérent nous écrive pour nous féliciter ou pour nous demander des informations supplémentaires. Quelques-uns ont même adhéré à l'association après avoir lu un de nos suppléments.

Deux livres sont en préparation : un sur les magnifiques photos de Marcel et Christiane Chambon, qui paraîtra dans un mois ; un autre sur les femmes-à-plateaux Sara à paraître au premier

semestre 2022. Et c'est pour moi l'occasion de remercier Christine Gilles (#313) et Loïc Camani (#230) pour leur magnifique travail de maquette et d'imprimerie.

Naturellement, nous mettons nos publications en vente au cours de salons du livre, à Montfuron, près de Manosque, dans les Alpes de Haute Provence, le 25 juillet et à Fayence dans le Var le 14 novembre.

Mais notre plus grande réalisation a été la création d'un prix littéraire, le « Prix de l'École du Pharo ». Pour cela, nous avons constitué un jury de 7 membres, aussi différents que possible. Ces 7 jurés ont eu à évaluer 7 livres portant sur l'outre-mer et édités dans l'année écoulée. À l'unanimité du jury, l'oblat Christian Duriez a remporté ce prix pour son livre « Dans la montagne des Kapsiki ». Le prix lui a été décerné au stand de Ceux du Pharo en marge des XXVIèmes Actualités du Pharo et il a dû se soumettre à une séance de dédicaces, un exercice nouveau pour lui.

Je ne terminerai pas ce chapitre des réalisations sans parler de notre site internet admirablement géré par notre amie Dominique Charmot. Toutes vos réactions sont élogieuses et ces compliments sont amplement mérités. Merci Dominique, notre websister favorite.

Nos projets pour le premier semestre 2022 sont nombreux :

- sur le plan du devoir de mémoire :

- Le 7 janvier, nous travaillons à une commémoration de la mémoire du Pr Charmot avec toute la promotion Charmot de l'ESA, 135 aspirants-médecins, qui viendrait de Lyon à Saint-Cyr-sur-Mer (Var) en relais, soit 430 km. Ce projet reste encore soumis à l'autorisation du directeur des EMSLB mais s'il aboutit, il est important que nous soyons nombreux à les accueillir.
- Le 7 mai 2022, nous procéderons à la pose d'une plaque commémorative au cimetière de Champagnac-la-Rivière (Haute Vienne) à la mémoire de notre ancien Gilbert Raffier, fondateur du village post-lépreux de Raffierkro en Côte d'Ivoire et découvreur de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ébola. La souscription que nous avons lancée a déjà permis de collecter près de 2 000 euros.
- Le 14 mai 2022, nous renouons avec la cérémonie d'hommage au docteur Jamot à Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse), avec la co-présidence de Madame Georgette Michaud et de notre vice-président Jean-Marie Milleliri.

- En littérature, nous reconduisons le « Prix d'École du Pharo », nous éditons – je l'ai déjà dit – le livre sur les femmes-à-plateaux Sara et nous nous attelons à la rédaction d'une nouvelle version de « Devoirs de mémoire », à paraître en 2023, ainsi qu'à un ouvrage sur notre école, le Pharo, à paraître également en 2023, dix ans après sa fermeture. À ce propos, je lance un appel important : je suis preneur de tous documents et photos se rapportant à votre séjour au Pharo.

- Nous participerons également à la conférence-exposition sur Jamot à Yaoundé et à Genève dans le cadre du Geneva Health Forum du 3 au 5 mai 2022.

- Enfin, et j'en termine, plusieurs camarades m'ont demandé de refaire un déjeuner de l'amitié. C'est une bonne idée et je propose que nous le fassions pour célébrer le retour du printemps, peut-être au restaurant La Nautica sur le Vieux-Port de Marseille. De là, on a une vue exceptionnelle sur les jardins du Pharo. Que demander de mieux ?

Je vous remercie et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, le président s'étant abstenu.

ANALYSE ADMINISTRATIVE
(Dominique Charmot, secrétaire générale)

La partie administrative peut se décliner en deux volets :

- L'évolution du nombre d'adhérents de l'association
- Le site web et la page Facebook, co-administrée par Jean-Marie Milleliri (#002) et Dominique Charmot (#131)

L'évolution du nombre d'adhérents de l'association

Au 30 septembre 2021, Ceux du Pharo comptait 348 adhérents. Ce nombre se décompose de la manière suivante :

- 8 membres honoraires (Associations, Bibliothèques, Musées...)
- 297 membres actifs

Auxquels il convient d'ajouter :

- 13 décès
- 24 désabonnements
- 24 adhérents qui, pour des motifs très divers, ne cotiseront plus

Pour mémoire au 30/11/2020, l'effectif des membres actifs s'élevait à 291.

Entre le 30/11/2020 et le 30/09/2021, l'Association a accueilli treize nouveaux membres. Le contexte sanitaire encore défavorable durant cette année 2021 a certainement contribué à cette augmentation relativement modeste de l'effectif de l'association. En revanche, le renouvellement des cotisations est très encourageant : 47% des adhérents ont renouvelé leur cotisation.

Le site web (<http://www.ceuxdupharo.fr>), en accès libre, est consulté non seulement par les membres de l'association mais également par des curieux qui se sont manifestés par des demandes de renseignements déposées auprès du président. Même si l'outil analytique fiable de mesure de la fréquentation du site fait toujours défaut, l'on note, par les retours des visiteurs, que ce site suscite de l'intérêt.

Le groupe (privé) Facebook (<https://www.facebook.com/groups/ceuxdupharo/>) est alimenté régulièrement par les deux co-administrateurs

Ce rapport n'a pas donné lieu à un vote.

RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2020
(Bruno Pradines, trésorier)

	Crédit	Débit
Report année 2019	2951,92	
Cotisations	3275,00	
Vente de livres	610,36	
Dons	320,00	
Travaux d'imprimerie		805,23
Plaque Guy Charmot		450,00
Hébergement du site (3 ans)		503,76
Posters		428,40
Frais postaux		371,53
Journée Jamot		334,20
Frais compte		55,00
Total	7 157,28	2 948,12
SOLDE	4 209,16	

Au 31 décembre 2020, l'AAAP « Ceux du Pharo » disposait d'un solde positif de 4 209,16€.
Pour l'année 2021, au 31 août 2021, les dépenses s'élèvent à 2 465,04€ et les crédits à 9 921,66€ (dont 4 209,16€ de report 2020), soit un solde de positif de **7 456,62€** (dont 1685,00€ de dons pour la plaque de Gilbert Raffier).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, le trésorier s'étant abstenu.

QUESTIONS DIVERSES
(Jean-Marie Milleliri, vice-président)

Le vice-président signale avoir retourné le chéquier de l'association en sa possession au trésorier Bruno Pradines, et déclare que la délégation de signature qu'il porte n'est plus nécessaire.

Les modalités de versement de leur cotisation pour les membres outre-mer devant régler en francs CFA est discutée. Ce montant s'élève à 10 000 FCFA (+/- 15€). Le vice-président souligne l'importance des membres des pays du Sud et la nécessité d'aboutir à une solution aisée de paiement en FCFA.

Le devenir des archives données à Ceux du Pharo et le rôle de l'association vis-à-vis d'elles est discuté. Le vice-président souligne l'importance des catalogues des archives, seuls outils permettant de déterminer non seulement le contenu des archives, mais aussi leur localisation (Paris Val-de-Grâce, Toulon, ESA...). Ceux du Pharo ne peut pas se substituer à la mission de ces organismes spécialisés mais en revanche peut mettre à disposition sur son site internet les inventaires. Par ailleurs, Ceux du Pharo ne dispose pas d'un local pour entreposer ces archives, et actuellement une partie se trouve chez le président.

Le devenir des archives du MC Roger Franco (données à Ceux du Pharo par sa fille Michèle Franco (#304)) et du MGI Claude Chippeaux (données par ses enfants Marc Chippeaux et Aline Chippeaux) est exposé par le président. Ces archives sont actuellement entreposées, à titre gracieux, chez les missionnaires oblats de Marie Immaculée, Marseille 13004. Cette

situation ne peut être pérenne. La directrice des Archives nationales d'outremer (ANOM), madame Isabelle Dion (#328) a donné son accord pour accueillir ces archives et assurer leur mise en valeur. Toutefois le transfert des documents aux ANOM doit être formalisé par la signature d'un document spécifique par les ayants-droits. Le président doit reprendre contact avec la famille de Claude Chippeaux.

Dominique Baudon (#021) est d'accord pour contacter le Centre d'épidémiologie et de santé publique des Armées (CESPA), situé à Marseille 13014. Il signale que la « mallette de surveillance épidémiologique » qu'il avait en sa possession est maintenant exposée au CESPA qui abrite d'un petit musée. Les objets du legs Chippeaux et la canne d'Henry Fournial, dont la conservation n'est pas du ressort des ANOM, pourraient y trouver leur place.

Le développement de l'axe « Communication/Animation » devrait bénéficier de l'abonnement à l'outil de visio-conférence (Zoom) souscrit par l'association. Des conférences, brèves, pourraient être ainsi proposées, à un rythme à définir, sur des thèmes soit mémoriels, soit d'actualité, soit relatifs à la médecine de terrain actuelle. Jérôme Guélain (#178) mentionne une thématique possible : la présentation de l'activité de petites associations, dans lesquelles travaillent très souvent des anciens du SSA et qui développent ce type d'action. Il donne pour exemple le Kaïcedrat, fondé par Francis Klotz et Patrick Dewavrin. Horizons solidarités, association dont Jérôme Guélain est membre, est un autre exemple. La présentation des actions et projets intéresserait de nombreux adhérents de Ceux du Pharo mais aussi peut-être les élèves du SSA.

La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA), dont l'une des nombreuses missions est la mémoire et les archives au sein du secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées, est une source de subvention qu'il conviendra d'explorer.

Le président remercie les participants de cette assemblée générale virtuelle en formulant le vœu que l'année 2022 voie le retour des réunions en présentiel et que l'on se retrouve tous à un déjeuner de l'amitié.

La séance est levée à 19h40, l'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions.